



www.sapscq.com



Communiqué pour affichage

Montréal, le 5 février 2021

À : TOUS LES MEMBRES DU SYNDICAT DES AGENTS DE LA PAIX EN SERVICES CORRECTIONNELS DU QUÉBEC

DE : JEAN-PHILIPPE ROUSSY, PRÉSIDENT DU COMITÉ D'ÉLECTION ET DE SCRUTIN NATIONAL

OBJET : RÉSULTATS DES ÉLECTIONS ET NOMINATION AU POSTE DE 2^E VICE-PRÉSIDENTE (RESPONSABLE DES DOSSIERS DE GRIEFS) DU SAPSCQ-CSN

Chers membres,

La présente est pour vous annoncer la nomination de **Mme Guerty Génésus**, de l'établissement de détention de Laval, au poste de 2^e vice-présidence (responsable des dossiers de griefs) du SAPSCQ-CSN.

Faisant suite au vote postal, **796 membres** ont retourné une enveloppe. Sur ce nombre, **8 votes ont été rejetés**, soit parce que le numéro a été raturé, soit parce que les deux cases ont été cochées ou parce que le bulletin n'a pas été complété.

Sur **788 votes retenus**, 458 votes sont pour Mme Guerty Génésus et 330 votes sont pour M. Mourad Ghanouchi.

Mme Guerty Génésus, ayant obtenu la majorité des votes, est donc élue.

Mme Génésus continuera d'assumer ses fonctions de 2^e vice-présidence et les assumera jusqu'au congrès 2024, tel que stipulé à l'article 8.2.1 de nos statuts.

Je tiens à féliciter les deux candidats et j'aimerais souhaiter à Mme Génésus, une bonne continuation dans ses fonctions.

Il va sans dire que le processus électoral pour le poste de 2^e vice-présidence (responsable des dossiers de griefs) est donc, par le fait même, terminé.

Vous trouverez en annexe le programme électoral de Mme Génésus.

Recevez, chers membres, mes salutations les meilleures.

Syndicalement vôtre,

Jean-Philippe Roussy
Président du comité d'élection et de scrutin national
SAPSCQ-CSN

JPR/mc

Voici le programme que je propose (ou la raison de ma mise en candidature) :

Madame, Monsieur,

C'est avec beaucoup de fierté que je sou mets ma candidature pour le renouvellement de mon mandat en tant que 2^e vice-présidente responsable des dossiers de griefs et accidentés du travail.

Je suis une femme de confiance, déterminée et toujours à l'écoute des ASC que je représente. Je traite avec diligence les dossiers variés, souvent complexes, et je les mène à des résultats satisfaisants pour l'ensemble des membres que je représente. Mes qualités d'écoute et d'analyse, ainsi que ma capacité à établir des solutions et des stratégies d'action dans le traitement de plusieurs dossiers, font de moi une adversaire redoutée et respectée. Je suis personnellement partisane de la justice sociale et je travaille avec acharnement pour que les syndiqués constituent un véritable contre-pouvoir à l'égard de notre employeur. Je cumule plusieurs années d'expérience en gestion des crises et je mobilise toutes les ressources nécessaires pour gagner même les causes les plus improbables.

PARCOURS

Mon parcours aux services correctionnels s'est exécuté de façon graduelle. Comme tous les ASC du Québec, j'ai débuté en tant que TPR à la détention de Bordeaux en 2002. Depuis lors, mes expériences se sont multipliées en devenant formatrice pour les aspirants à l'ENPQ, en m'impliquant auprès du syndicat local de 2014 à 2018 en tant que vice-présidente et terminant à titre de présidente à la détention de Laval. Plus encore, de 2018 à aujourd'hui, j'ai eu l'opportunité de représenter l'ensemble des agents correctionnels du Québec à titre de déléguée nationale aux griefs et accidentés du travail.

Mon objectif premier est de défaire l'idée qu'un grief déposé sera réglé dans un lointain avenir. Aujourd'hui, je suis fière des résultats et heureuse de voir que le tout s'est concrétisé lorsque l'on constate la nette amélioration dans le traitement des griefs des dernières années. Actuellement, nous avons 515 dossiers de griefs actifs, dont 131 dossiers de temps supplémentaires/remise de temps qui seront traités prochainement. Sans compter que nos dossiers n'ont pas plus de 2 ans d'ancienneté.

Cependant, ceci n'est pas une tâche facile. Tout cela a été possible grâce à l'équipe actuelle du syndicat national et à la collaboration des sections à travers le Québec qui ont su me faire confiance en portant cette vision dans les comités de griefs locaux.

Ce sera un privilège et un honneur pour moi de me présenter à nouveau. Je serai proche de vous et je ferai de votre cause ma cause afin que nos voix soient entendues et que nos droits soient respectés. Que tout grief soulevé par un ASC, que toute injustice (relative ou non à l'application de la convention) ou que tout problème collectif soit entendu.

Au cours de mes études universitaires dans le domaine social, j'ai pu combiner mes connaissances et mes expériences à mon travail. De plus, j'ai une bonne capacité d'adaptation, de communication interpersonnelle, d'écoute et d'observation, un sens de l'éthique, une capacité d'analyse et un bon degré d'autonomie. Je suis une battante. J'ai donc la capacité de vous représenter et de vous défendre en revendiquant vos droits auprès de notre employeur.

MES ENGAGEMENTS

- Défendre toutes formes d'injustices qui pourraient affecter votre bien-être au travail ;
- Mettre en place toutes les mesures nécessaires afin que vous soyez informés de vos droits prévus dans la convention collective ;
- Mieux équiper nos délégués afin qu'ils puissent vous assister et vous accompagner lors des équités procédurales ;
- Favoriser un climat de travail propice au bien-être afin que tous soient traités humainement et non comme des numéros ;
- Avoir une écoute active et innover les approches de conciliation lors des griefs ;
- Objectif de ne pas avoir de dossiers actifs de plus d'un an n'ayant pas été enquêtés ;
- Implanter un système de médiation arbitrale en lien avec le comité de griefs national, avec un nombre de jours d'audiences annuelles afin de traiter, en lot, les griefs qui n'ont pas trouvé de règlement dans le cadre du comité ;
- Mettre en place l'utilisation de la médiation arbitrale plus formelle pour des dossiers particuliers, par exemple, de harcèlement psychologique, de l'interprétation de convention, de congédiement et autres.